



**AIACE**

**Association Internationale des Anciens de l'Union européenne**  
*13.000 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et tous les organes*

Le Secrétaire général



Suite à une plainte déposée par un pensionné auprès du CEPD (Contrôleur européen de la protection des données, instance suprême dans ce domaine) \*, la DG HR n'a plus le droit d'envoyer le magazine VOX aux non-membres de l'AIACE vu qu'ils n'ont pas donné leur consentement explicite à le recevoir. De par leur adhésion, les membres de l'AIACE acceptent de recevoir des informations de la part de leur association, dans le respect de la Charte Vie privée qui se trouve sur le site de l'AIACE ; leur consentement est donc implicite. À partir de maintenant, seuls les membres recevront donc le VOX. La seule possibilité pour les non-membres d'encore recevoir le magazine est d'adhérer à l'AIACE.

\*Ce pensionné, ayant reçu le magazine VOX à son adresse personnelle, s'est plaint que l'AIACE le lui ait envoyé et que par conséquent elle ait eu connaissance de ses données personnelles. Ce faisant, il a montré une méconnaissance de la situation de fait puisque l'AIACE n'a rien à voir avec l'expédition du magazine VOX ; c'est l'OIB qui s'en occupe sur la base des listes du PMO. L'AIACE internationale ne gère aucune liste de distribution. Toute cette affaire résulte donc d'une erreur d'appréciation au départ, mais a des conséquences étendues.

Didier HESPEL

15 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Ireland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg -  
Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom

---

Adresse administrative : Commission européenne, N105 00/036, B-1049 Bruxelles  
Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11  
Adresse électronique : [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu) Site Web: [www.aiace-europa.eu](http://www.aiace-europa.eu)  
N° d'entreprise: 0408999411